



PRÉFET DE VAUCLUSE

Préfecture

Avignon, le **09 SEP. 2013**

Direction des Relations avec les Usagers et les
Collectivités Territoriales
Service des Relations avec les Collectivités
Territoriales
Unité des Affaires Générales et Foncières
Affaire suivie par Alexandra Vassieu
Tél : 04.88.17.82.34
Télécopie : 04.90.16.47.08
Courriel : alexandra.vassieu@vaucluse.gouv.fr

Madame la Conseillère municipale,

Par courriel du 5 septembre 2013, vous avez appelé mon attention sur la légalité de la délibération n°290/2013 relative à la reproduction de documents administratifs, prise par le conseil municipal du 24 juin 2013.

Soucieux du respect des règles garantissant l'égal accès des citoyens aux documents administratifs, je n'ai pas manqué de rappeler à Monsieur le maire les dispositions qui s'appliquent en matière de tarification des copies desdits documents.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère municipale, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale

Martine CLAVEL

Madame Anne-Marie HAUTANT
Conseillère municipale d'Orange
337, rue Guyenne
84100 ORANGE



L'accueil général de la préfecture vous accueille tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Pour tous renseignements, contactez : pref-contact@vaucluse.gouv.fr

Le courrier doit être adressé à M. le Préfet sous forme impersonnelle
84905 AVIGNON Cedex 09 - Téléphone 04 88 17 84 84 - Télécopie 04 90 86 20 76 - Internet : www.vaucluse.gouv.fr